

DÉPARTEMENT
DE L'ARIÈGE

République française

DE_2023_026

Membres en exercice : 14
Présents : 10
Votants: 11
Pour: 11
Contre: 0
Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 26/09/2023

Le trois octobre deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Sandrine ESTEBE, Stéphane FABRY, Serge GARCIA, Laurent MARSEILLE, Aubry PINATON, Mickaële REIS

Représentés : Olivier HILAIRE représenté par Josiane BERGE

Excusés :

Absents : Loïc ABENIA, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance : Simone BIELLE

Objet : Intégration voirie 'Lotissement Camp del Mouret' en voirie communale

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, pour donner suite à l'acquisition de la voirie du lotissement « Camp del Mouret » des parcelles Section B 485 d'une contenance de 151 m² et B 486 d'une contenance de 1577 m², d'intégrer ces parcelles dans le domaine communal en « voirie communale »

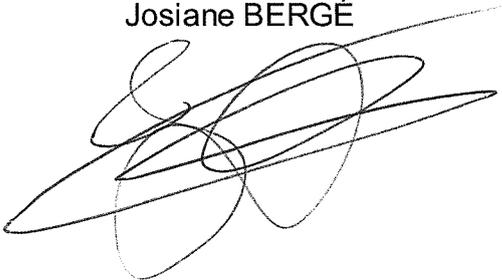
Où cet exposé, le Conseil Municipal approuve l'intégration des voiries du lotissement « Camp del Mouret » des parcelles Section B 485 d'une contenance de 151 m² et B 486 d'une contenance de 1577 m² dans le domaine communal en « voirie communale ».

Donne autorisation à Madame le Maire de mettre à jour le tableau des voiries.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance
Simone BIELLE

